

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

HYDRO-QUÉBEC

NO. R-3584-2004

Demanderesse

REGROUPEMENT DES ORGANISMES  
ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE  
(ROÉÉ)

Intervenant

---

### ENGAGEMENT 1 DU ROÉÉ

#### DOCUMENT DÉPOSÉ :

Steven NADEL, Anna SHIPLEY et R. Neal ELLIOTT. 2004. *The Technical, Economic and Achievable Potential for Energy-Efficiency in the U.S. - A Meta-Analysis of Recent Studies*. American Council for an Energy-Efficient Economy, 12 p.

#### NOTES CONCERNANT L'ENGAGEMENT NO 1 DU REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE

*Martin Poirier, analyste*

Le tableau 1 de la page 3 présente les potentiels techniques (« *technical* »), technico-économiques (« *economic* ») et réalisables (« *achievable* ») pour l'ensemble des études recensées. En divisant le potentiel réalisable par le potentiel technico-économique, on obtient la proportion du potentiel technico-économique qui peut être réalisé. Cette proportion varie dans cette étude entre 48% et 77%, ce qui est cohérent avec l'estimation donnée en audience.

**EXTRAIT (p. 4) :** Achievable potential is always less than economic potential since achievable potential is constrained by the rate at which homes and businesses will actually adopt energy saving technologies and practices. Only three studies estimated both economic and achievable potential, and the achievable potential averaged about 60% of the economic potential.

Il est à noter que les données recensées portent sur des horizons de dix et vingt années, plutôt que les cinq années utilisées par Hydro-Québec pour le PGEÉ et le potentiel technico-économique. Tant le potentiel technico-économique que le potentiel réalisable augmentent lorsque l'horizon temporel considéré est plus étendu, et ce pour différentes raisons :

- De nouvelles mesures deviennent commercialement disponibles;
- Le surcoût de certaines mesures peut diminuer en raison notamment de développements technologiques ou de production à plus grande échelle;
- Un plus grand nombre d'opportunités sont réalisables au coût marginal (rénovations, remplacement d'équipements);
- Le bassin est plus grand en raison des nouvelles constructions.

Bien que l'horizon temporel détermine le potentiel technico-économique et le potentiel réalisable, il n'y a pas de raison de croire qu'il modifie substantiellement le ratio entre ces deux potentiels. D'ailleurs, il n'y a pas de différence notable pour ce ratio entre les études réalisées sur un horizon de dix ans et celles réalisées sur un horizon de vingt ans.